



DECLARATION LIMINAIRE AU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION

Cour de Cassation du 27 novembre 2023

Monsieur le premier président, Monsieur le procureur général,

l'UNSA/USM souhaite ici tout d'abord souligner l'arrivée de monsieur le procureur général dans cette instance, nous savons qu'il est soucieux, tout comme monsieur le premier président, du dialogue social et nous l'en remercions.

Nous allons donc avoir à ce dernier **CSA** différents sujets :

- Réformes de la Cour
- Réformes législatives
- Projet transformation numérique

Pour le **CSA en sa formation spécialisée**

- Open data
- Point d'informations organisation des services et effectifs

Sur ce point :

Ce qui nous semble important c'est le point d'information sur les effectifs de la Cour : certes la CLE n'est plus à l'ordre du jour, mais la présentation d'un bilan et de la répartition des effectifs font encore l'objet d'un avis du CSA et en cela reste le signe d'une certaine transparence.

L'important est aussi de souligner le manque d'effectif, car ce manque, dans certains services crée des situations de tensions entre agents, chefs de services et directeurs qui ne peuvent qu'alourdir des conditions d'exercice parfois difficiles.

L'UNSA/USM, est aux cotés de nos collègues, cet été lors de la mobilisation à l'initiative des personnels de greffes pour dénoncer l'absence de reconnaissance de leur métier, l'UNSA/USM tient à rappeler que l'année 2023 a été marquée par une très forte mobilisation de l'ensemble des personnels de greffe en vue de la reconnaissance et de la valorisation de leurs métiers.

Une partie de ce combat a été menée en 2023 et se poursuivra en 2024.

Cette mobilisation a aussi été l'occasion de continuer à dénoncer les conditions de travail et la souffrance des agents de ce ministère, magistrats et agents publics.

Une inquiétude des personnels nous parvient à 8 mois du lancement des Jeux Olympiques de 2024, nous n'avons que trop peu d'informations fiables afin de répondre à leurs questions.

De nombreuses interrogations naissent un peu partout dans les services :

- l'organisation des vacances,
- les demandes de congé...

Toutes ces questions légitimes qui sont aujourd'hui en suspens et dont il vous appartient d'apporter une réponse pour la sérénité de l'ensemble des agents fonctionnaires et magistrats,

Pour finir :

L'UNSA/USM, souhaite remercier les agents du service des traitements qui ont œuvré ces derniers mois dans des conditions difficiles pour permettre la mise en paye des mesures de revalorisation des corps spécifiques, le rattrapage des greffiers et directeurs principaux, le CIA (complément indemnitaire annuel), la PEPA (prime exceptionnel pour le pouvoir d'achat) dans des délais très contraints.

Merci à eux.